



EXAMEN STRATÉGIQUE DE POSTES CANADA : Oblitérez la déréglementation!



Le gouvernement fédéral a entrepris l'« examen stratégique » de Postes Canada. L'avenir du service postal et des personnes qui y travaillent est entre les mains de « spécialistes » nommés par le gouvernement. L'examen se fera à huis clos. Il n'y aura pas d'audiences publiques.

Le fédéral n'envisage peut-être pas de privatiser Postes Canada, mais il songe à déréglementer ce service. Or, cette mesure mettrait en péril la qualité et l'universalité du service postal, détruirait des emplois, entraînerait une hausse des tarifs et nuirait à la sécurité du courrier et à la protection des renseignements personnels.

Il y a plusieurs bonnes raisons de s'opposer à la déréglementation. En voici trois :

1. **La déréglementation mettrait en péril le service postal universel.** À l'heure actuelle, Postes Canada détient le « privilège exclusif » de la distribution des lettres. Ce privilège est assorti d'une obligation : offrir un service abordable à tous et toutes, peu importe où ils vivent. L'abolition de ce privilège exclusif saperait la base de revenu de Postes Canada puisque les entreprises du secteur privé se concentreraient sur les régions urbaines et laisseraient au service postal public le soin de desservir les régions éloignées et rurales.
2. **La déréglementation détruirait de bons emplois.** La déréglementation entraîne des pertes d'emplois et une baisse des salaires, et cela a été démontré à maintes reprises déjà. Lorsque des entreprises privées soumissionnent la distribution du courrier, elles cherchent à faire des économies. Et leur solution est, inévitablement, de remplacer des emplois syndiqués bien rémunérés par des emplois non syndiqués mal rémunérés. La déréglementation met en péril les emplois des membres du SECP/AFPC et compromet la qualité des services postaux à l'échelle du pays.
3. **La déréglementation nuirait à la sécurité du courrier et à la protection des renseignements personnels.** Postes Canada a recours à des services de sécurité hautement qualifiés dont la principale responsabilité est d'assurer la sécurité du courrier. Or, si le marché postal était ouvert à la concurrence, il serait alors impossible pour le gouvernement canadien de veiller à ce que la multitude de fournisseurs de services de livraison du secteur privé respectent les normes sur la sécurité du courrier. N'oublions pas que les entreprises états-uniennes, et il est fort probable qu'il y en ait parmi les entreprises concurrentes, sont visées par la *Patriot Act*. Aux termes de cette loi, le gouvernement des États-Unis a accès aux renseignements personnels que renferme le courrier.

Écrivez à votre député. Dites-lui que le gouvernement doit renoncer à la déréglementation de Postes Canada et doit consulter la population sur l'avenir de ce service.

Pour d'autres renseignements sur l'examen stratégique de Postes Canada, consultez le site Web du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes au www.sttp.ca.

Vous voulez oblitérer la déréglementation? Rendez-vous au www.psac-afpc.com.

